

CHAPOIS

Grand Route
5590 Leignon

GPS X: 5.125151 - Y: 50.261750

Visitée le 18/05/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs et accotements – Eclairage public	Asphalte Gravillons	Moyen / Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	60 – 85 m		Arrêts avec et sans abris	Asphalte Gravillons	Moyen / Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	5	0 m	Gravillons – Gratuit	Non-sécurisé	Moyen
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Ciney (5 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG			Aucune signalétique indiquant la présence du PANG		
Depuis le PANG			Aucune signalétique présente		



Avec le soutien
de la Wallonie





DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
60 – 85	Passage à niveau
75 – 90	Place du Forgniat



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs et accotements
- **Arrêt le plus proche** : « Passage à niveau » situé à 60 – 85 m



Arrêts « Passage à niveau »

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
60 – 85 m	Passage à niveau	1 - 2	43/2	Ciney – Mont-Gauthier
			57/2	Chevetogne - Leignon

Autres arrêts à proximité

Distance (m)	Nom Arrêt
75 – 90	Place du Forgniat



Avec le soutien
de la Wallonie



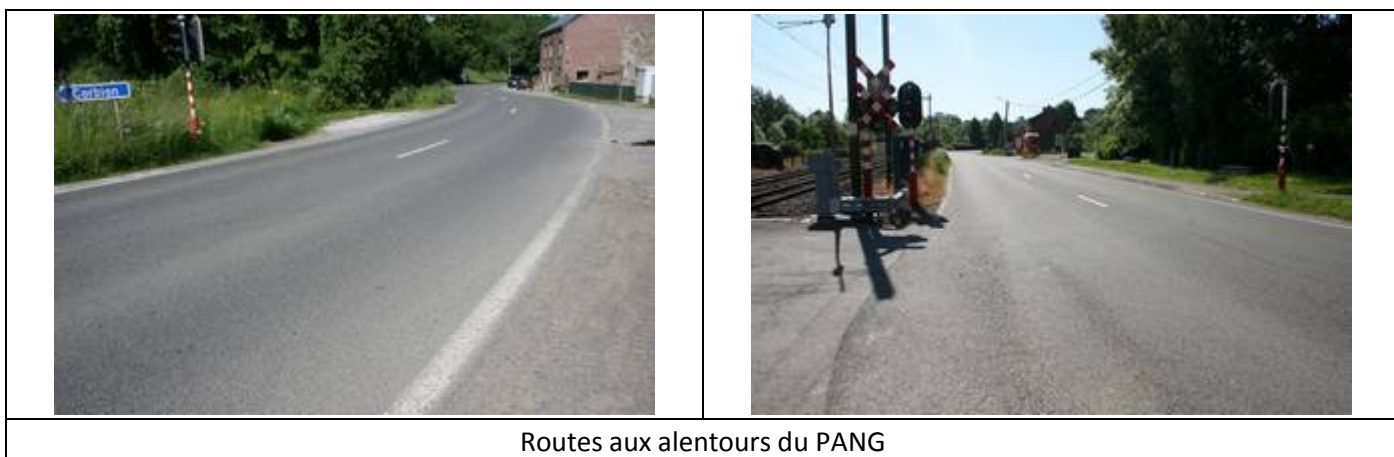
DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **2 roues**

- Pas de Ravel ;
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction d'Arlon :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction de Ciney :**
 - Accès de plain-pied



5. Equipements

- **Parking voitures :**
 - +/- 5 places en voirie – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en gravillons
- **Parking PMR :**
 - aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

- **Parking 2 roues** : aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés** : aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche** : Ciney (5 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche** : pas de gare

7. Signalétique

6.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

6.2. Depuis le PANG

- **Pas de signalétique**

8. Remarques et constatations

- Pas d’emplacement réservé aux PMR ;
- Pas d’emplacement réservé aux « 2 roues » ;
- Pas d’emplacement réservé aux « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d’emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l’installation d’emplacements pour les « 2 roues » ;
- l’installation d’une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus ;
- l’installation d’une signalétique indiquant la présence du PANG.

9. Avis des usagers et associations

Nous n’avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE